

Delémont, le 28 août 2017

2.07/17

QUESTIONS ECRITES

Quels sont les moyens à disposition des sociétés locales ?

La vie associative est un élément essentiel au bien-être d'une communauté et fait partie de l'ADN de la Suisse. L'engagement pour un but ou un projet commun créé une émulation et permet d'accomplir de très belles réalisations. Cet été, la réussite des Jardins des Gueules Rouges en est le parfait exemple.

Le Conseil communal a intérêt à tout mettre en œuvre pour que ces sociétés locales puissent se développer et continuer à animer la vie culturelle et sportive de Delémont.

Quelle est la politique mise en place dans ce domaine ? Est-ce que le Conseil communal peut nous informer des moyens mis à disposition des sociétés locales ?

Une liste des associations est-elle tenue à jour régulièrement ?

Comment le Conseil communal détermine les attentes de ces associations culturelles et sportives ? Qu'est-ce qui a été mis en place ces dernières années ?

Sur quels critères se décident un soutien financier à une association ou à une société locale ?

Nous remercions le Conseil Communal pour ses réponses.

Pour le Groupe PLR Olivier Etique